

# Enfin un cessez-le-feu à Gaza après plus de 15 mois de massacres et de destructions !

## Sanctions contre Israël ! Suspension de l'accord d'association UE-Israël !

Un accord de cessez-le-feu à Gaza est enfin signé et en vigueur depuis le 19 janvier. C'est un soulagement et un espoir pour la population de Gaza mais restons vigilants compte-tenu des grandes incertitudes sur l'application effective de cet accord, sur sa durée et les perspectives qu'il peut ouvrir. Les propos de l'extrême droite israélienne sont clairs : l'objectif est l'effacement total du peuple palestinien.

Il faut exiger un cessez-le-feu permanent, le retrait des troupes israéliennes de Gaza, l'arrêt du génocide, la décolonisation de tout le territoire palestinien, la libération de toutes les personnes détenues, la protection du peuple palestinien et la liberté d'action pour l'UNRWA.

**Le 26 janvier 2024**, la Cour Internationale de Justice, saisie par l'Afrique du Sud de la situation à Gaza, a pris des décisions à caractère obligatoire. Estimant le génocide plausible, elle exigeait qu'Israël mette fin à ses attaques contre les civils, aux destructions d'infrastructures, au siège inhumain et au déplacement forcé des populations.

**Ignorant l'ordonnance de la CIJ, Israël a mené pendant plus de 15 mois une guerre génocidaire contre la population de Gaza jusqu'au cessez-le-feu** en affamant la population, la privant de soins médicaux, l'exposant sans répit aux bombardements.

Pendant ces mois de génocide, en Cisjordanie et à Jérusalem, le nettoyage ethnique, le vol des terres, la répression par l'armée d'occupation, les violences des colons se sont considérablement aggravés et le gouvernement de Netanyahou n'a jamais caché sa volonté d'annexion.

Cette situation menace l'existence même du peuple palestinien. **Elle insulte aussi notre humanité commune et met en danger les fondements mêmes du droit international.** L'arrivée de Trump à la tête des États-Unis ne peut que renforcer cette menace et les risques d'une guerre régionale aux conséquences potentiellement mondiales.

Rien de tout cela n'aurait été possible si le monde occidental, y compris l'Union européenne, n'avait pas constamment apporté son soutien politique à Israël, le protégeant de toute sanction. **Nous demandons qu'il soit mis fin à cette impunité et que des sanctions soient prises contre l'État d'Israël tant qu'il ne se conforme pas au droit international.**

L'Union européenne est le premier partenaire commercial d'Israël, par un accord d'association qui lui donne également accès à de nombreuses ressources de l'Union Européenne. **Nous demandons la suspension de cet accord d'association tant qu'Israël ne respectera pas le droit international et les droits humains.** Toutes les institutions de l'Union Européenne, tous les États membres, doivent prendre leurs responsabilités et engager les procédures nécessaires pour que cette suspension soit effective le plus rapidement possible.

**Le 24 janvier à Evry, le 25 à Paris et le 26 à Bruxelles, participons aux mobilisations en France et en Europe pour que justice soit enfin rendue au peuple palestinien.**

**Rejoignez les groupes locaux AFPS:**



Evry Palestine [contact@evrypalestine.org](mailto:contact@evrypalestine.org)



L'Olivier AFPS Corbeil-Essonne [olivier.palestine.corbeil@gmail.com](mailto:olivier.palestine.corbeil@gmail.com)